

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
7 décembre 2005
Français
Original : espagnol

(Suite)**Comité du Conseil de sécurité
créé par la résolution 1540 (2004)****Note verbale datée du 5 décembre 2005, adressée
au Président du Comité du Conseil de sécurité
créé par la résolution 1540 (2004) par la Mission
permanente de la République bolivarienne du Venezuela
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente de la République bolivarienne du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques, et a l'honneur de se référer à sa note verbale du 30 septembre 2005. Suite à la note du 7 novembre 2005, les observations du Venezuela relatives aux renseignements demandés dans le tableau synoptique reprenant les dispositions de la résolution 1540 (2004) sont présentées en annexe, sur la base des données fournies par la Direction de l'énergie atomique du Ministère de l'énergie et du pétrole, le Service national intégré d'administration fiscale et la Direction des armements des forces armées du Ministère de la défense (voir annexe).



**Annexe à la note verbale datée du 5 décembre 2005, adressée au Comité
du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)
par la Mission permanente de la République bolivarienne du Venezuela**

Paragraphe 2 – Armes biologiques

État : Venezuela

Date du rapport : 22 novembre 2005

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Fabrication/production	X	Articles 129 et 324 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela Résolution n° 002 du 22 août 2000 (Journal officiel n° 5.486 du 31 août 2000) sur les formalités et dispositions relatives à l'utilisation de matériaux explosifs et autres substances connexes		Code pénal : articles 273, 274 et 275 Loi contre le terrorisme	
2	Acquisition	X	Article 129 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Code pénal : articles 273, 274 et 275	
3	Possession	X	Article 129 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Code pénal : articles 273, 274 et 275 Loi contre le terrorisme	
4	Constitution de stocks	X	Articles 129 et 324 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Code pénal : articles 273, 274 et 275 Loi contre le terrorisme	
5	Mise au point	X	Articles 129 et 324 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Code pénal : articles 273, 274 et 275	
6	Transport	X	Articles 129 et 324 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Code pénal : articles 273, 274 et 275 Loi contre le terrorisme	

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
7	Transfert	X	Articles 129 et 324 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Code pénal : articles 273, 274 et 275 Loi contre le terrorisme	
8	Utilisation	X	Articles 129 et 324 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Code pénal : articles 273, 274 et 275 Loi contre le terrorisme	
9	Complicité active de l'une ou plusieurs des activités susmentionnées					
10	Facilitation d'activités susmentionnées					

4

Paragraphe 2 – Armes chimiques

État : Venezuela

Date du rapport : 22 novembre 2005

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Fabrication/production	X	Articles 129 et 324 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela Résolution n° 002 du 22 août 2000 (Journal officiel n° 5.486 du 31 août 2000) sur les formalités et dispositions relatives à l'utilisation de matériaux explosifs et autres substances connexes Décret présidentiel n° 4.086 du 16 novembre 2005 (Journal officiel n° 38.315 du 16 novembre 2005) portant création de l'Autorité nationale chargée de l'application des dispositions de la Convention sur les armes chimiques		Articles 273, 274 et 275 du Code pénal Loi contre le terrorisme	
2	Acquisition	X	Article 129 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Articles 273, 274 et 275 du Code pénal	
3	Possession	X	Article 129 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Articles 273, 274 et 275 du Code pénal Loi contre le terrorisme	
4	Constitution de stocks	X	Articles 129 et 324 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Articles 273, 274 et 275 du Code pénal Loi contre le terrorisme	
5	Mise au point	X	Articles 129 et 324 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Articles 273, 274 et 275 du Code pénal	

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
6	Transport	X	Articles 129 et 324 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Articles 273, 274 et 275 du Code pénal Loi contre le terrorisme	
7	Transfert	X	Articles 129 et 324 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Articles 273, 274 et 275 du Code pénal Loi contre le terrorisme	
8	Utilisation	X	Articles 129 et 324 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Articles 273, 274 et 275 du Code pénal Loi contre le terrorisme	
9	Complicité active de l'une ou plusieurs des activités susmentionnées					
10	Facilitation d'activités susmentionnées					

Paragraphe 2 – Armes nucléaires

État : Venezuela

Date du rapport : 22 novembre 2005

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Fabrication/production	X	Articles 129 et 324 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Articles 273, 274 et 275 du Code pénal Loi contre le terrorisme	
2	Acquisition	X	Article 129 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Articles 272 à 274 du Code pénal	
3	Possession	X	Article 129 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Articles 273, 274 et 275 du Code pénal Loi contre le terrorisme	
4	Constitution de stocks	X	Articles 129 et 324 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela			
5	Mise au point	X	Articles 129 et 324 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Articles 272 à 274 du Code pénal	
6	Transport	X	Articles 129 et 324 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Articles 273, 274 et 275 du Code pénal Loi contre le terrorisme	
7	Transfert	X	Article 129 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Articles 273, 274 et 275 du Code pénal	
8	Utilisation	X	Article 129 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Article 140 du Code pénal	
9	Complicité active de l'une ou plusieurs des activités susmentionnées				Article 140 du Code pénal	

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
10	Facilitation d'activités susmentionnées				Articles 140 et 84 du Code pénal	
11	Financement d'activités susmentionnées				Articles 140 et 84 du Code pénal	
12	Activités susmentionnées concernant les vecteurs					Rien n'indique l'existence de tels vecteurs.
13	Participation d'acteurs non étatiques à des activités susmentionnées				Articles 140 et 84 du Code pénal Loi contre le terrorisme	
14	Autres		Article 324 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela : seul l'État peut posséder et utiliser des armes de guerre		1. Article 274 du Code pénal (armes classées dans la catégorie des armes de guerre dans la loi sur les armes et les explosifs) 2. Loi contre le terrorisme : s'applique également à la fourniture des armes de guerre	

Paragraphe 3 a) et b) – Surveillance, sécurité et protection physique des armes nucléaires et des éléments connexes

État : Venezuela

Date du rapport : 22 novembre 2005

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes nucléaires et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Mesures de surveillance au stade de la fabrication	X	Accord de garanties entre l'AIEA et le Venezuela, dans le cadre duquel est contrôlé l'inventaire physique des matières nucléaires présentes dans le pays			Le Venezuela ne fabrique pas d'armes nucléaires ni d'éléments connexes.
2	Mesures de surveillance au stade de l'utilisation					
3	Mesures de surveillance des stocks	X	Accord de garanties entre l'AIEA et le Venezuela			
4	Mesures de surveillance lors du transport					
5	Autres mesures de surveillance					
6	Mesures de sécurité au stade de la fabrication					
7	Mesures de sécurité au stade de l'utilisation					Radioprotection
8	Mesures de sécurité concernant les stocks					Radioprotection
9	Mesures de sécurité lors du transport		Loi sur la manipulation de substances, matières et déchets dangereux			
10	Autres mesures de sécurité		Article 22 de la loi organique sur la sécurité de la nation : armes, munitions et explosifs			
11	Réglementation de la protection physique des installations, des matières et du transport					

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes nucléaires et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
12	Homologation des installations nucléaires/habilitation des entités/autorisation de l'utilisation des matières		Ministère de l'énergie et du pétrole, décret n° 2210, Normes techniques sur la manipulation des matières radioactives (1992) Article 51 de la loi sur la manipulation de substances, matières et déchets dangereux			Permis/licences
13	Habilitation du personnel					
14	Mesures de surveillance, de sécurité et de protection physique applicables aux vecteurs					
15	Autorité nationale chargée de la réglementation	X	Ministère de l'énergie et du pétrole			Permis/licences
16	Accords de garanties de l'AIEA	X	Accord de garanties entre l'AIEA et le Venezuela, entré en vigueur le 11 mars 1982			
17	Code de conduite de l'AIEA sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives	X	Actuellement à l'étude aux fins d'adoption			
18	Base de données de l'AIEA sur le trafic de matières nucléaires et autres sources radioactives	X	La base de données de l'AIEA a été transmise.			
19	Autres accords concernant l'AIEA	X	Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2002)			
20	Autres textes de loi et réglementations internes concernant les matières nucléaires, y compris ceux ayant trait à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires	X	Protocole additionnel à l'Accord de garanties entre l'AIEA et le Venezuela (en cours de révision)		Loi pénale sur l'environnement Loi sur la manipulation de substances, matières et déchets dangereux (loi n° 55)	
21	Autres					

10

Paragraphe 3 c) et d) et questions connexes évoquées aux paragraphes 6 et 10
– Contrôle des armes nucléaires et des éléments connexes

État : Venezuela

Date du rapport : 22 novembre 2005

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Surveillance des frontières					
2	Moyens techniques prévus pour la surveillance des frontières				Des appareils à rayons X sont actuellement installés dans les principaux bureaux de douane.	
3	Contrôle des opérations de courtage, de commercialisation et de négociation ou de toute activité visant à faciliter la vente de biens et de technologies					
4	Organismes et autorités chargés de l'application des mesures			X	Service national intégré d'administration fiscale (SENIAT) Garde nationale Ministère de l'énergie et du pétrole	
5	Législation relative au contrôle des exportations	X	Décret n° 2210, Normes techniques sur la manipulation des matières radioactives (1992)	X	Décret n° 2210 Sanctions administratives	
6	Régime de licences		Décret n° 2210, Normes techniques sur la manipulation des matières radioactives (1992)			
7	Octroi de licences individuelles					Licences
8	Octroi de licences générales					
9	Dérogations au régime de licences					

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
10	Conditions d'octroi de licences pour les biens susceptibles d'être exportés/visas					Licences
11	Autorité nationale chargée de délivrer les autorisations					
12	Examen interinstitutions des licences					
13	Listes de contrôle					Registre national permanent des sources radioactives et équipements générateurs de rayonnements ionisants (RNPFEGR)
14	Mise à jour des listes					
15	Mesures applicables aux technologies					(RNPFEGR)
16	Mesures applicables aux vecteurs					
17	Contrôle des utilisateurs finals		Loi n° 55 Décret n° 2210			(RNPFEGR)
18	Mesures d'application générale					
19	Transferts immatériels					
20	Contrôle des biens en transit					
21	Contrôle des transbordements					
22	Contrôle des réexportations					
23	Contrôle du financement					
24	Contrôle des services de transport					
25	Contrôle des importations		Décret n° 2210			
26	Principe d'extraterritorialité					
27	Autres					

12

Paragraphe 3 c) et d) et questions connexes évoquées aux paragraphes 6 et 10
– Contrôle des armes chimiques et des éléments connexes

État : Venezuela

Date du rapport : 22 novembre 2005

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Surveillance des frontières	X	Décret n° 3.679 du 28 juin 2005 sur les tarifs douaniers			
2	Moyens techniques prévus pour la surveillance des frontières		Article 129 de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela		Des appareils à rayons X sont actuellement installés dans les principaux bureaux de douane.	Page 3 du rapport
3	Contrôle des opérations de courtage, de commercialisation et de négociation ou de toute activité visant à faciliter la vente de biens et de technologies					
4	Organismes et autorités chargés de l'application des mesures	X	Service national intégré d'administration fiscale (SENIAT) Ministère de l'énergie et du pétrole Direction des armements des forces armées du Ministère de la défense (DARFA)	X	SENIAT	Page 3 du rapport
5	Législation relative au contrôle des exportations	X	Décret n° 3.679 du 28 juin 2005 relatif aux substances visées par la Convention sur les armes chimiques			
6	Régime de licences					
7	Octroi de licences individuelles					
8	Octroi de licences générales					

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
9	Dérogations au régime de licences					
10	Conditions d'octroi de licences pour les biens susceptibles d'être exportés/visas					